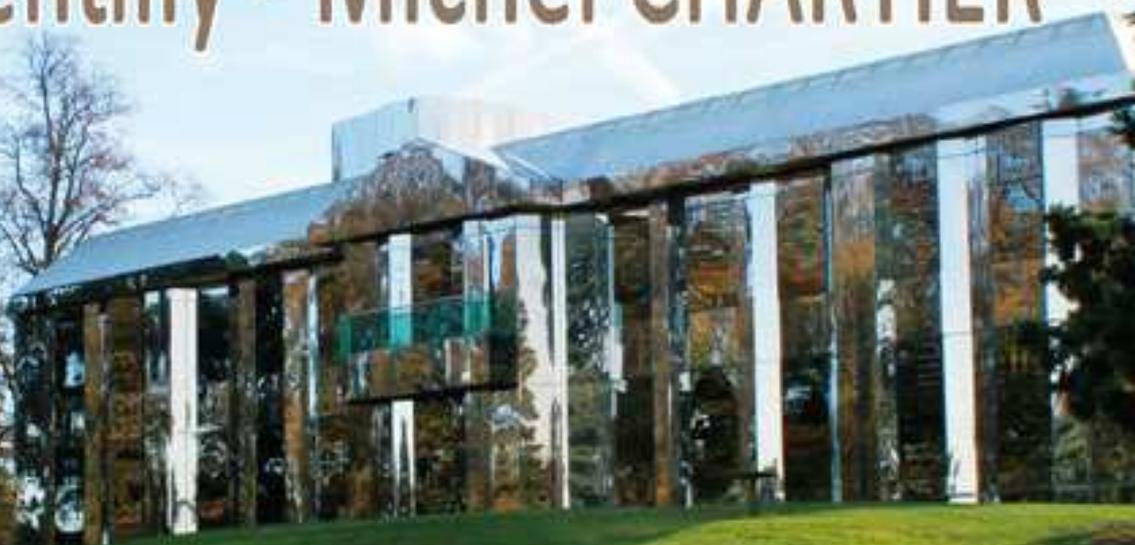




Cantu *Lupi*

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'Agglomération

Parc Culturel de Rentilly - Michel CHARTIER



Le 26 septembre 2016 le Parc Culturel de Rentilly prend officiellement le nom de parc culturel de Rentilly - Michel CHARTIER en inaugurant la stelle à l'effigie de Michel CHARTIER, Président de Marne et Gondoire de 2004 à 2015, à l'origine de la réalisation de ce bel héritage.



Conseil municipal du 23 septembre 2016

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site www.chanteloupenbrie.fr

Étaient présent(e)s : M^{mes} Martine BERNADAT, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOUI, Fabienne GILLIOT, Evelyne HORLAVILLE, Pierrette MUNIER, Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Gilles DAUVERGNE, Marcel OULÉS, Eddie POPOTTE et Thierry ROCHETTE.

Absents excusés :

M^{me} Gaëlle BOUVER (pouvoir Marcel OULÉS),
M. Ali BOUCHAMA (pouvoir Pierrette MUNIER),
M. Bertrand CARLIN (pouvoir Thierry ROCHETTE),
M. Toufik HAMDY (pouvoir Grégory ATTEBA),
M. Christian JAYET,
M. Georges PAMBOU.

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

Pierre-Marie SOULIS.

Secrétaire de séance : M. Thierry ROCHETTE.

Approbation du procès-verbal du 24 juin 2016

Par 15 voix pour, 0 abstention et 0 contre (M^{me} BOUVIER n'ayant pas donné de consigne de vote sur ce point).

FINANCES

Décision Modificative n° 2-2016

Par 15 voix pour, 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER) et 0 contre.

Autorisation permanente et générale de poursuites donnée au Trésorier

Adoptée à l'unanimité.

Vote des indemnités du Receveur Municipal

Adopté à l'unanimité.

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Lycée Professionnel de Claye-Souilly pour l'année scolaire 2015-2016

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois

Par 15 voix pour, 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER) et 0 contre.

Création de 4 contrats Emploi d'Avenir

Adoptée à l'unanimité.

Instauration du Compte Epargne Temps

(Point retiré de l'ordre du jour en début de séance)

URBANISME

Décision sur Droit de Prémption Urbain (D.I.A. de + de 500 000€) pour la parcelle YA 453 sise 50 route de la Ferme du Pavillon – ZAC du Chêne Saint-Fiacre (0ha 55a 05ca)

Adoptée à l'unanimité.

Détermination de la longueur de voirie communale

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention avec SAUR pour l'entretien et le renouvellement des moyens de défense incendie

Adoptée à l'unanimité.

CAMG

Modification de la convention « service commun des Autorisations des Droits du Sol »

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES (article 5 du règlement intérieur et article L 2121-19 du CGCT)

Nous leur souhaitons la bienvenue :



Thé Anh HOUANGKEO - 05 juin	Souleyman TAZROUTI - 24 juillet
Fabio VAN GUCHT - 08 juin	Lina MENGOU BENEUF - 24 juillet
Hatem MEZIANE - 17 juin	Oumaïma HORACHE - 09 août
Lina PIERRE - 27 juin	Aya SEHU - 10 août
Zakaria BAGHDAD - 28 juin	Riyad HAIT DOUCHE - 18 août
Satya SETHIRAKUMAR - 29 juin	Donovan HOUBLON - 20 août
Kaïs AYARI - 11 juillet	Julia JOANNY - 31 août
Jahly DORDONNE - 11 juillet	Loucas PEREIRA - 01 septembre
Louis RIOLLAND - 14 juillet	Aymen GROS - 21 septembre
Marley DIAS - 15 juillet	Léna ZYWIECKI - 24 septembre
Shauna CRÉPIN - 18 juillet	

Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Sandrine MÉHEUT & Christopher BAULARD	27 août
Megha VYAS & Ambedkar SHARMA	27 août

Ils nous ont quittés :



Marcel MORVAN	23 juin
Marguerite CARRAY, ve IDELOT	02 juillet
Yvette BERNARD, ve LAINÉ	04 août
Jeannine CHAURIN, ve KERYELL	25 août
Marie-Thérèse ABRAHAM, ve PIAT-MARCHAND	04 sept
Jeannine DECOURTYE, ve BARDIN	11 sept
Hélène TAUPIN, ve CHAUVE	14 sept
Paulette PÉDOT, ve LEBRAN	21 sept
Jean COGNASSON	24 sept



► ENFANCE
Page 4

► CULTURE
Page 5

► COMMUNICATION
Page 6

► CAMG
Page 8

► ASSOCIATIONS
Pages 9 et 10

SOMMAIRE



EDITO

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Après une rentrée scolaire sans histoire et sans problème, la colère n'a été que plus forte quand j'ai dû prendre la décision, trois semaines après, de fermer l'extension de l'école du Cantou pour un avis défavorable de la commission de sécurité concernant l'exécution des travaux. En effet le constructeur n'a pas respecté le cahier des charges décrit lors du dépôt du permis de construire quant à la résistance au feu des matériaux utilisés dans certaines parties du bâtiment.

Je comprends la colère spontanée des parents à l'annonce de cette fermeture lors de la réunion publique du mercredi 28 septembre et l'inquiétude qui en découle quant à la sécurité pour leurs enfants.

Je ne suis pas un spécialiste, je m'entoure comme l'oblige la réglementation d'ailleurs, de personnes compétentes à travers les bureaux de contrôle. Le reproche qui m'est fait est d'avoir ouvert cette extension alors que toutes les réserves des contrôles n'étaient pas levées. Mais comme décrit ci-dessous, pour l'officier préventionniste des pompiers les enfants ne courraient pas de risque.

Aujourd'hui c'est une décision de « précaution » que j'ai prise car comme l'a très bien expliqué l'office, lors d'une réunion avec les représentants des parents d'élèves, la directrice et les enseignantes de l'école du Cantou ayant exercées dans ce bâtiment, les enfants n'étaient exposés à aucun danger en cas d'incendie car les évacuations répondent bien à la réglementation. D'ailleurs un exercice d'évacuation a été effectué par la directrice peu avant cette décision et celui-ci s'est effectué en 4 mn 40 s, donc en dessous des 5 mn préconisées. **Ce sont certains matériaux de la structure qui ne résisteraient pas assez longtemps à la chaleur en cas d'incendie et pourraient mettre la vie des pompiers en danger si une intervention sur ce bâtiment était nécessaire** (moins de 30 mn, ce n'est pas suffisant).

Le pompier a expliqué également qu'il n'y avait aucun risque, en cas d'incendie de l'extension, d'une possible répercussion sur l'école principale. Il nous a demandé d'ailleurs de ne pas condamner la porte d'accès vers l'extension car elle sert d'issue de secours pour l'école principale.

De plus, aujourd'hui, cette fermeture est nécessaire puisque le constructeur devra mettre ce bâtiment aux normes très rapidement.

La Présidente de l'association des parents d'élèves a eu connaissance des éléments du dossier.

Le courrier de refus de réception du bâtiment du Cantou et de mise en demeure de réparation est visible sur le site de la commune.

Par un courrier à notre assistant à maîtrise d'ouvrage, le constructeur a proposé, dans le délai de 7 jours qui lui était imparti, des solutions pour remédier aux réserves de la commission de sécurité ayant entraîné un avis défavorable à l'ouverture au public du modulaire du Cantou. Ce dossier est aujourd'hui à l'étude par le bureau de contrôle. Ensuite, il devra être étudié par l'officier préventionniste, néanmoins selon les premières hypothèses le bâtiment devrait être mis aux normes sans avoir à être détruit. En tout état de cause, les travaux se feront en site inoccupé.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS,
Maire





Après 9 années passées à l'urbanisme et au secrétariat du Maire et des élus, M^{me} Stéphanie DUPAYAGE a choisi de poursuivre sa carrière, en mettant ses compétences en urbanisme au service d'une autre collectivité de la ville nouvelle de Marne-La-Vallée.

Tous nos remerciements pour son dévouement à Chanteloup-en-Brie et tous nos vœux de réussite l'accompagnent vers sa nouvelle destination.



M^{me} Aurélie DASSA a pris ses fonctions le 2 novembre dernier et a en charge le secrétariat du Maire et des élus ainsi que celui du Directeur Général des Services.

Elle peut être sollicitée par la population pour toute question en lien avec le logement locatif social et les dossiers d'urbanisme.

En effet, forte d'une expérience d'une dizaine d'années en qualité de responsable du secteur urbanisme d'une ville de l'Essonne, M^{me} DASSA est joignable aux heures d'ouverture de la Mairie et reçoit sur rendez-vous.

Pour la contacter : mairie@chanteloupenbrie.fr

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des services de la ville de Chanteloup-en-Brie.

PÉRISCOLAIRES, ALSH, ÉTUDES ET APC...

UN SERVICE EN REFONTE DEPUIS AVRIL 2016

A son arrivée, M. Laurent ROHART, Responsable du service Enfance-Jeunesse, s'est vu confier une mission d'audit du fonctionnement du service ainsi qu'un travail de réflexion, en collaboration avec les animateurs, sur les accueils périscolaires.

Riche de ce travail, le service est dorénavant en capacité de proposer des activités davantage structurées et répondant mieux aux attentes de nos enfants.

Pour tenir compte de la décision du Conseil municipal de ne pas mettre en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), un temps d'accueil est instauré incluant à la fois les nouveaux « ateliers thématiques » jusqu'à 17H suivi d'un d'accueil de loisirs classique. La volonté est ici de bien différencier deux temps d'accueil distincts sans que les modalités d'inscription, de réservation ou de facturation ne changent.

Dans un souci de cohérence éducative, ces *ateliers thématiques* ainsi que le goûter se dérouleront au sein de l'école, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, solutionnant ainsi les problèmes de récupération des élèves fréquentant l'étude ou les APC.

Dès 17H, les élèves d'élémentaire regagneront les locaux de la Ferme du Pavillon.

Grégory ATTÉBA,
Adjoint chargé de l'enfance-jeunesse

enfance



FOCUS SUR L'EXPO PHOTOS # 1

Prendre des clichés de notre vie quotidienne est aujourd'hui à la portée de tous. L'évolution fulgurante des techniques nous permet de capter nos *instants décisifs* avec nos smartphones et de les partager instantanément.

Neuf photographes aux thèmes variés ont proposé leur vision singulière du réel : macro d'insectes, mise en scènes de modèles vivants dans des bâtiments industriels, paysages naturels, musiciens pris sur le vif, langue des signes et scènes de rue en noirs et blancs. Le temps d'un week-end, plus d'une centaine d'images fixes parfois émouvantes, fortes ou provocantes était proposée aux publics.

« Ecrire la lumière » une histoire passionnante

Le saviez-vous ? Le célèbre co-fondateur de l'agence Magnum, Henri Cartier-Bresson est né le 22 août 1908 à Chanteloup-en-Brie dans le château de Fontenelle, la demeure familiale.

Son père, André, est à la tête d'une manufacture de fils à broder installée à Pantin. Une entreprise moderne de 450 salariés qui n'était au départ qu'une simple mercerie. Au début du XX^e siècle Cartier-Bresson est un nom illustre, celui d'une marque très répandue.

Il deviendra par la suite un des plus grands témoins de son époque. « L'image naît d'un instant, sous l'œil attentif du photographe qui déclenche spontanément. Les images sont prises sur le vif avec un goût pour le pittoresque humain. La

beauté, à la fois comique et tragique de la vie, est captée à l'improviste ».

Plaque de verre, négatifs et pixels au service de l'image

Si la révolution numérique des années deux mille a démocratisé la photographie, elle est officiellement présentée à l'Académie des Sciences en 1839 sous le nom de daguerréotype. Ironie de l'histoire, le véritable inventeur, Joseph NICÉPHORE NIÉPCE, fût si malchanceux que ses mérites ne furent reconnus qu'après sa mort.

A notre époque où la transmission des données s'accélère, le photographe est un technicien patient : une heure de prise de vue correspond à deux heures de traitement informatique.

A l'année prochaine pour découvrir de nouveaux talents !

Yves BUTEAU
Service culturel

En savoir plus :

<http://www.museeniepce.com>

<http://www.bleuvertrouge.com>

Henri CARTIER-BRESSON : L'œil du siècle, Pierre ASSOULINE, édité en livre de poche.



DES NOUVELLES DU TRÈS HAUTS DÉBITS

Tous les sites de Marne et Gondoire sont terminés et prêts à fonctionner à l'exception de la migration des abonnés c'est-à-dire le brassage des abonnés de l'ancienne armoire SRC vers la nouvelle armoire MED (montée en débit).

Cette intervention sera réalisée par Orange et sera malheureusement longue avec seulement 2 équipes qui tournent sur les montées en débit (MED) en Seine-et-Marne.

Pour Chanteloup, la date de « trombonning » ou date du début des opérations est prévue pour le 15 février 2017 et durera 10 jours. Cela concerne 708 lignes.

Les FAI présents dans notre armoire sont Orange, SFR, Free et Bouygues Télécom.

Pierrette MUNIER,
1^{ère} Adjointe au Maire
Déléguée pour Marne et Gondoire
à Seine et Marne numérique



PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATIONS

NOUVEL ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

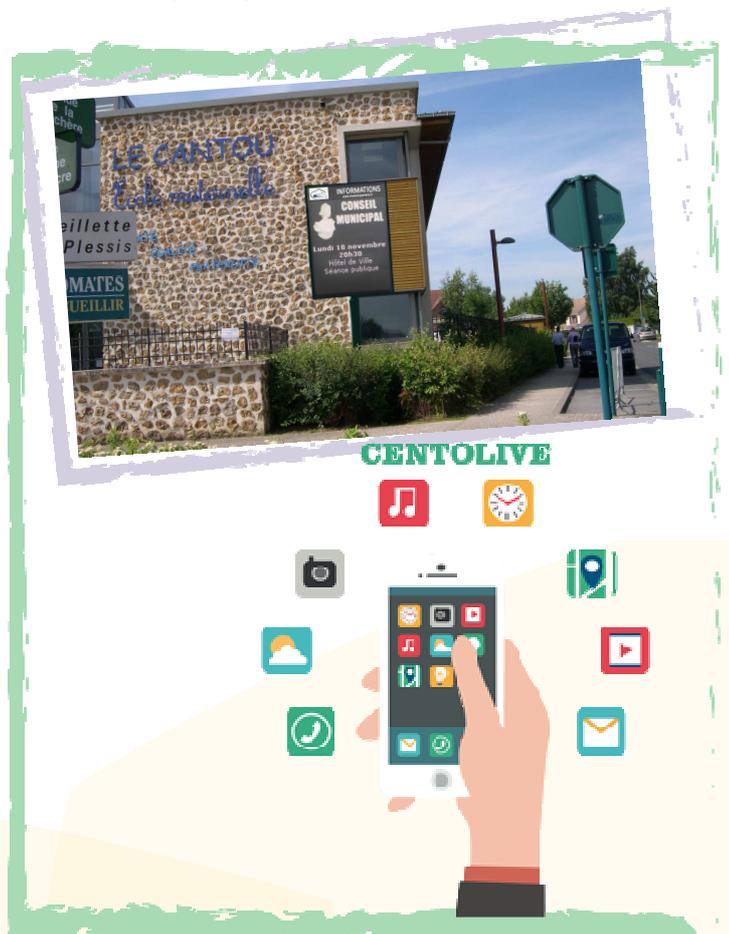
Depuis le mois de septembre, deux panneaux d'informations électroniques ont été installés respectivement aux abords de la Mairie et de l'école maternelle du Cantou.

Ils vous permettent de suivre, en temps réel l'actualité municipale de votre commune : les horaires d'ouvertures de la Mairie, les événements culturels ou les éphémérides... Ce nouveau moyen de communication vient renforcer les dispositifs déjà existants.

L'information directement sur votre mobile

De plus, vous pouvez disposer de ce service gratuitement sur votre smartphone ou votre tablette en téléchargeant l'application **Centolive** via votre boutique virtuelle.

Fabienne GILLIOT
Adjointe chargée de la communication



À VOS AGENDAS



Commémoration et Exposition sur la Grande Guerre

Place des Droits de l'Homme 11 h
Salle Van Dongen 11 h à 13 h 30 h



Concert de la Sainte Cécile Tutti Quanti

Salle Van Dongen à 20 h 30
Réservation obligatoire au 01 64 12 74 50



Traditionnel Marché artisanal de Noël Exposants et petite restauration sur place.

Salle Van Dongen de 10 h à 18 h



GOÛTER LOTO DU 30 SEPT EN IMAGES

CCAS



ACTION ECO RESPONSABLE

L'EAU, source de vie

Quelques chiffres:

- 4,5 milliards de m³ d'eau potable sont distribués dans notre pays chaque année
- Plus de 19 000 bouteilles d'eau sont vendues par seconde en France
- Aujourd'hui, chaque français utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour dans sa vie quotidienne

*Le saviez-vous ?*

- 97,5 % de l'eau présente sur Terre est constituée d'eau salée seulement et 0,3 % d'eau douce utilisable par l'homme
- La consommation d'eau pour une douche est de 80 litres en moyenne alors qu'un bain représente 200 litres environ
- Un accès en eau insuffisant cause 5 millions de décès par an dans le monde
- La CAMG (Domaine de Rantilly) a consommé près de 4052 m³ d'eau (1 052 000 litres) pour l'année 2015 pour l'ensemble de ses besoins (distribution, sanitaire, etc...)
- Sur le territoire de la CAMG, la consommation totale d'eau potable en 2015 a atteint 4 655 661 m³ (hors la commune de Jablines)

Exemples d'actions que nous pouvons tous réaliser !

- J'adopte le débit d'eau du robinet selon mes besoins
- Je veille à fermer correctement le robinet soit 34 litres d'eau économisés par an
- Je ferme le robinet le temps de me laver les mains
- Je signale les fuites observées
- J'utilise la bonne chasse d'eau



Notre « CHALLENGE » éco responsable:

Réduire de 5 % notre consommation d'eau en 1 an soit l'équivalent de 52,6 m³

DOJO CHANTELOUP CLUB

Le Dojo Chanteloup Club a ouvert ses portes pour une nouvelle année sportive depuis le 12 septembre. Nous sommes heureux de retrouver nos anciens licenciés et d'en accueillir de nouveaux.

Au judo, Roger BASTIEN et Séverine PESQUE se partagent les cours enfants qui ont lieu le lundi, mardi, mercredi et samedi. Séverine est également remontée sur le tapis pour les cours adulte.

Au Tai-Chi-Chuan, Serge HUONG a eu le plaisir de retrouver ses anciens élèves et d'en accueillir de nouveaux.

Enfin, comme vous le savez, votre club a ouvert une nouvelle discipline : le Krav-Maga. Nous sommes heureux de constater que l'engouement qu'avaient créé les séances d'essai du mois de juin ne s'est pas éteint avec les vacances, et c'est avec un énorme plaisir que nous constatons le succès de cette nouvelle discipline, enseignée par Nicolas LEMARCHAND.

En bref, une nouvelle année pleine de découvertes sportives et personnelles, avec un nouveau bureau : Emilie GUIX, secrétaire, Vincent Bailly, trésorier, Olivier GACHON, vice-président et moi-même,

Tout le bureau et les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée et nous espérons vous revoir encore nombreux sur le tapis.

Florent Salmon,
Président du Dojo Chanteloup Club



ARTSTETIK

Une nouvelle saison qui commence fort avec l'ouverture de nouveaux cours de danse de l'éveil à l'avancé.

Et si vous aviez envie de faire la fête une fois par semaine, notre cours de Zumba est là pour ça !!!

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :



- par mail: asso.artstetik@gmail.com,
- par téléphone: 06 20 47 29 54

Magalie RIOULT
Présidente de l'association
Artstétik

ArtStétik
École de danse



MILLANIM 77

UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE...

Je profite de cette rentrée pour remercier tous ceux qui œuvrent à la diffusion de nos informations, en amont et en aval de nos événements, en toute indépendance. Pour certains, les Nouvelles Technologies leur permettent une grande réactivité, en toute transparence (j'aime... j'aime pas..). Mais cette apparente facilité de communication ne doit pas nous faire oublier tout le travail qui s'y cache.

La saison 2016/2017 a démarré sur les chapeaux de roue, avec le forum de rentrée, qui nous a permis de rencontrer de nombreux Chanteloupiens et d'échanger sur nos animations et sur leurs attentes.

S'en est suivi notre Assemblée Générale Ordinaire où nos adhérents ont pu voter pour élire le Conseil d'Administration de cette nouvelle saison.

Puis notre seconde édition du « Bal Country Rétro » a rencontré de nouveau un grand succès auprès des pionniers qui ont participé à l'arrivée de la danse Country en France avec, notamment, l'implantation du Parc Disneyland près de notre commune. Danse de loisir à l'origine, elle est devenue danse de compétition depuis 2007 au sein de la FFD (Fédération Française de Danse). Pour ceux qui nous suivent régulièrement, le « Boogie de Chanteloup » n'a plus de secret

pour vous, et représente une belle approche des « Linedance ».

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore... vous pourrez vous rattraper lors de notre Balloween du 30 octobre prochain, avec la participation des associations ARTSTETIK (Thriller) et TOUS EN SCENE CHANTELOUP (la Petite Sorcière). Monstres & fantômes ne vous font plus peur... En êtes-vous si sûr ?

Enfin, pour ceux qui font les timides, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, en devenant adhérent et/ou bénévole.

Retrouvez nous sur www.millanim77.com ou suivez nous sur notre page Facebook millanim77 Mag

A très bientôt.

L'Equipe MILLANIM77



DU NOUVEAU POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES À NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAU NOM

L'APEDEC devient dès cette année l'**ACPE, Association Chanteloupienne des Parents d'Elèves**. Décision votée à l'unanimité des personnes présentes et représentées lors de notre assemblée générale. Cette décision est motivée par une demande collégiale et ne remet absolument pas en cause tout le travail effectué par les bureaux précédents.

Notre but est de représenter les parents d'élèves lors des 3 conseils des écoles maternelle et élémentaire, et d'organiser tout au long de l'année des manifestations ayant pour but de récolter des fonds reversés à nos écoles.

Vous pouvez recevoir toutes les informations en nous communiquant vos coordonnées à l'adresse mail suivante : acpe77600@gmail.com.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook : Association Chanteloupienne des Parents d'Elèves.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous et à nous faire remonter tous les sujets qui vous tiennent à cœur.



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

1936-2016 : LES CONGÉS PAYÉS SOUFFLENT LEURS 80 BOUGIES !

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les congés payés n'ont pas été une innovation française !

Alors que nous fêtons en 2016 leurs 80 ans en France, il faut rappeler qu'ils ont été instaurés entre 1900 et 1930, en Allemagne, Norvège, Pologne et même au Brésil et au Chili...

Il faut rappeler que cette revendication, déjà apparu lors du congrès de la CGT en 1926, ne figurait pas au programme des revendications du rassemblement populaire adopté en janvier 1936.

Ce fut une initiative personnelle de Léon Blum, qui devant l'Assemblée nationale le 11 juin, imposa cette loi qui fut votée le 20 juin 1936 par 563 voix pour contre 1 ! le décret du 1^{er} aout 1936 en détermine les modalités d'application. A partir de cette date, les ouvriers bénéficièrent de 15 jours de congés payés soit 12 jours ouvrables. Jusque-là les ouvriers n'avaient droit qu'à un seul jour de repos par semaine et lorsque leur usine fermait en aout ils se retrouvaient sans salaire pour une ou deux semaines !

Mais contrairement aux idées reçues il n'y a pas eu en 1936 de ruée vers les plages dès l'été 1936.

En aout 1936 il se vendra près de 500 000 billets populaires de congés annuels initié par le Girondin Léo Lagrange (né à Bourg-en-Gironde en 1900), à qui on doit aussi la création des Auberges de Jeunesse, le Ministère du tourisme la semaine de 40 heures et le théâtre populaire.

A l'été 1937 c'est près d'un million de salariés qui partiront en vacances. Depuis : les deux semaines de congés payés passeront à trois en 1956, puis à quatre en 1968.

La cinquième semaine de congés payés sera obtenue en 1982 sur une promesse de campagne du Président Socialiste François Mitterrand.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

FERMETURE DU PRÉFABRIQUÉ À LA MATERNELLE

Au lendemain de la rentrée scolaire et à quelques mois du scrutin présidentiel, il nous paraissait important d'évoquer dans cette tribune quelques considérations en matière d'éducation et d'enseignement. Sujets éminemment importants qui doivent intéresser les élus locaux que nous sommes, car ils conditionnent l'avenir individuel de nos enfants mais aussi notre avenir collectif.

Il est de notre responsabilité et de notre compétence d'élus de proposer à nos écoliers les meilleures conditions matérielles d'apprentissage, et aux enseignants des outils pédagogiques adaptés et modernes.

Nous souhaitons à travers cette tribune attirer votre attention sur les graves dysfonctionnements qui ont entachés la construction du préfabriqué dans la cour de l'école maternelle le Cantou. Les élèves ont dû être évacués d'urgence le mercredi 28 septembre, en raison des manquements décelés par la Commission Départementale de sécurité et de vices de constructions sur les nouvelles installations.

Au moment où nous écrivons ces quelques mots, ces nouvelles installations ouvertes le premier jour de la rentrée sont maintenant fermées pour une durée indéterminée. Nous faisons le nécessaire auprès de la mairie pour avoir communication du rapport de sécurité afin de vous apporter une information objective.

S'il est humain de fauter, il n'en demeure pas moins qu'en démocratie il revient aux élus que nous sommes de prendre individuellement et collectivement nos responsabilités devant les électeurs, dans la mesure où les signaux d'alerte n'ont pas manqué.

C'est pourquoi, nous demandons à la majorité municipale de re-solliciter en responsabilité la confiance des électeurs dans les meilleurs délais.

Christian JAYET – Georges PAMBOU
chanteloupenbrienotrevillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble

Nous sommes début octobre et j'espère que votre rentrée s'est bien passée.

Au niveau des enfants de Chanteloup, la rentrée s'est passée pour nombre d'entre eux dans des écoles aux visages nouveaux car agrandies par des modulaires faisant office d'extensions des écoles primaire et maternelle devenues surchargées.

Visiblement, au niveau de la primaire, pas de problème.

Par contre, au niveau de l'école maternelle, le 26 août, un capitaine des pompiers, accompagné d'un agent de police ainsi que de M. le Maire, a constaté que le constructeur des modulaires n'avait pas respecté ses engagements prévus dans l'appel d'offre et que le bâtiment n'était pas stable au feu.

Le 07 septembre, les éléments évoquant ces manquements à la sécurité des modulaires arrivent à la commission de sécurité qui se trouve en sous-préfecture à Torcy. Cette commission confirme le constat du capitaine des pompiers et demande alors des documents complémentaires au constructeur afin de valider définitivement son avis.

L'avis définitif de la commission de sécurité est rendu le 27 septembre. Il est défavorable et confirme donc l'avis du capitaine des pompiers et sa constatation que le bâtiment pose problème en cas d'incendie.

La décision est donc prise de fermer l'extension du Cantou et de regrouper les enfants dans le bâtiment initial du Cantou jusqu'à la mise en conformité des modulaires.

Mais quid de la période de la rentrée scolaire jusqu'au 27 septembre où les enfants ont fréquenté ces extensions qui ne respectaient pas toutes les normes de sécurité nécessaires à leur accueil sans qu'aucune décision d'appliquer un principe de précaution n'aie été appliquée ?

Cela pose question...

Gaëlle BOUVIER
bouvier.gaëlle@sfr.fr



À Chanteloup
Horaires d'ouvertures :

Mercredi :
de 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi :
de 14 h 30 à 18 h 30

Samedi :
de 10 h à 13 h.



**Calendrier des collectes
des encombrants :**

- Lundi 19 décembre 2016



**Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire**

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PHARMACIE LAMONTAGNE
67 route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :

Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny /
Marne. Tél. : 01-64-12-68-68.

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97
**MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1**

Dr Cam-Anh KHAU
Diplômé de la Faculté de
Médecine de Paris
Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon
01-60-36-00-98
Consultations et visites
sur rendez-vous

Dr EL NAGGAR
Gastro-entérologue et hépatologue
35, route de la Ferme du Pavillon
01-64-44-13-32

Chirurgiens Dentistes
Dr Laure DAVIAUX
Dr Romain Durand
59, route de la Ferme du Pavillon
01-64-66-95-95

Cabinet d'infirmiers
M^{me} GAUDET - M. PANCALDI
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Ostéopathe
M^{me} Gaëlle GUERTAU
59, route de la Ferme du Pavillon
Tél. : 01-74-92-76-70
Port : 06-09-62-76-08
gaelleguertau.osteopathe@s.fr.fr

Pédicure-Podologue
M^{me} Virginie ORMANDO
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-73-65-79-78

Opticien Vision Plus
M^{me} Adeline HUMERY
55, route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-92-76
Le lundi de 14 h à 19 h 30
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

CHANTELOUP-EN-BRIE
Concert de la Sainte Cécile
Patronne des musiciens

SAMEDI 19 NOV à 20 h 30
Salle Van Dongen



Réservations obligatoires au 01 64 12 74 50
accueil@chanteloupenbrie.fr (places limitées)

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Nouveaux horaires

Lundi : 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 45
Mardi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Vendredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45
Fermeture le jeudi

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Urbanisme
et logement : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58
Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire

Groupe de relecture :

Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,
Caroline Dumont, Grégory Atteba,
Ali Bouchama, Toufik Hamdi,
Thomas Moindrot.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50

Impression :

Dépôt légal : 1980-3